

LA SOCIÉTÉ DES DIPLOMATES

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES ARCHIVES PRIVÉES DU CARDINAL DE BERNIS



Dans une eau-forte réalisée en 1784, le chargé d'affaires français au royaume des Deux-Siciles qu'était Dominique-Vivant Denon a représenté le cardinal de Bernis entouré du corps diplomatique de Naples (1). Par-delà une dimension primesautière confinant presque à la caricature, la gravure laisse entrevoir l'ascendant exercé par Bernis sur les représentants des puissances étrangères à Naples, mais surtout une intense solidarité de corps, dont témoignent les échanges de regards et la grande proximité physique entre les dix personnages représentés. Si

(1) Paris, Bibliothèque nationale de France. Département des Estampes. *Le Cardinal de Bernis entouré du corps diplomatique de Naples*. Eau-forte 100 ;152. Signé, daté, en bas à gauche : DeNon 1784.

l'histoire diplomatique s'est enrichie depuis deux décennies d'un tournant anthropologique porteur d'avancées majeures, elle n'a jusque récemment que peu pris en compte les liaisons transversales entre acteurs de la diplomatie et leurs effets multiples, tant dans la fabrique de l'information que dans l'avancée des négociations, dans la construction des carrières et la naissance d'une culture partagée entre diplomates (2). À cette lacune peuvent aisément être associées des explications d'ordre documentaire. Si riches et fertiles soient-elles, les archives diplomatiques conservées dans les fonds publics éclairent principalement les liaisons verticales entre les ministères des affaires étrangères et les chancelleries, au détriment des liens horizontaux entre les chancelleries elles-mêmes. De ce point de vue, la redécouverte récente des archives personnelles du cardinal de Bernis a représenté une chance et une opportunité de particulière importance. Elle a en effet permis à un groupe de 24 chercheurs d'enquêter sur des séries épistolaires inédites entre ministres et diplomates, mais également entre ambassadeurs eux-mêmes (3). Au sein du livre dans lequel ces analyses ont été confrontées, la société des diplomates a pu être appréhendée à travers ses pratiques, ses solidarités et ses failles, à l'image des études auparavant consacrées à la société des princes ou aux membres de la République des lettres (4). L'enquête menée sur cette société des diplomates au prisme des archives Bernis s'inscrit par ailleurs dans une époque charnière qui est celle de la fin de l'Ancien Régime, à l'heure où la professionnalisation du monde diplomatique est encore balbutiante, et où les critiques de l'art de négocier au service du prince se multiplient au sein de l'Europe éclairée (5).

Avant d'aller plus avant, il apparaît nécessaire de rappeler la singulière destinée qui fut celle de François de Pierre de Bernis dans le champ de la diplomatie. Rien ne prédisposait en effet ce cadet ardéchois à la vocation religieuse hasardeuse, célébré dans le Paris des années 1740 pour ses poèmes glorifiant la nature, à devenir en 1756 le négociateur de la révolution diplomatique qui aboutit à la réconciliation de la France des Bourbon avec l'Empire des Habsbourg. Placé par la suite à la tête des Affaires étrangères, au moment où commençait la

(2) Sur la nouveauté de cette approche, voir l'ouvrage de Sébastien Schick, *Des liaisons avantageuses : ministres, liens de dépendance et diplomatie dans le Saint-Empire romain germanique, 1720-1760*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018.

(3) Gilles Montègre (dir.), *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, Paris, Tallandier, 2019.

(4) Lucien Bély, *La société des princes : XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1999 ; Daniel Roche, *Les Républicains des lettres : gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988.

(5) Marc Belissa, « De la critique de "l'art de négocier" à l'apprentissage de la "politique". Mort du "bon ambassadeur" et apparition du "diplomate" (c. 1750-c.1830) », dans Stefano Andretta, Stéphane Péquignot et Jean-Claude Waquet (dir.), *De l'ambassadeur : les écrits relatifs à l'ambassadeurs et à l'art de négocier du Moyen âge au début du XIX^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2015, p.523-558.

guerre de Sept ans, l'abbé de Bernis chercha précocement une issue pacifique au conflit, et fut pour cette raison sacrifié sur l'autel de la politique belliqueuse de Choiseul et de la marquise de Pompadour. Exilé en province conformément à la volonté de Louis XV en 1758, celui qui venait d'être fait cardinal opéra dix ans plus tard un retour en politique qu'encore une fois rien ne laissait présager. Dans le contexte difficile de la suppression des Jésuites que l'Espagne et la France entendaient imposer au pape, Bernis se vit confier ce qui s'avéra être la plus longue des ambassades françaises près le Saint-Siège. Cette mission ne s'acheva en effet que sous la Révolution en 1791, tandis que Bernis déchu de ses fonctions et de ses titres demeura à Rome jusqu'à sa mort en 1794.

La postérité historiographique du cardinal de Bernis n'est pas moins étonnante que sa destinée politique elle-même. À l'heure où Albert Sorel fondait l'histoire diplomatique française, Frédéric Masson chercha à faire de Bernis le dernier des grands diplomates de l'Ancien Régime. Il s'agissait alors de poser Bernis et ses pairs en modèles d'une diplomatie ancienne qui se devait d'être imitée à rebours des dérives auxquelles auraient conduit la diplomatie d'époque révolutionnaire (6). Bernis apparaissait aussi à Masson comme celui qui avait su préserver la France des ambitions prussiennes, incarnées au temps de la Troisième République par Bismarck comme elles l'avaient été au siècle de Louis XV par Frédéric II. Par la suite, le cardinal de Bernis n'a plus guère intéressé les historiens de la diplomatie, à l'exception notable de deux contributions parues en 1938 et 1941 dans les pages de cette revue (7). Ce désintérêt n'est sans doute pas sans lien avec la fortune associée au personnage de Bernis auprès de divers hommes de lettres du XX^e siècle. Sur la base d'une extrapolation abusive voire falsifiée des écrits de Sade et de Casanova, ceux-ci cherchèrent en effet à forcer le portrait d'un prélat libertin, propice à enivrer l'imaginaire d'un large lectorat (8).

(6) Frédéric Masson, *Le Cardinal de Bernis depuis son ministère. 1758-1794. La suppression des Jésuites. Le schisme constitutionnel*, Paris, Plon, 1884. Sur la diplomatie révolutionnaire et ses enjeux historiographiques, voir Virginie Martin, *La Diplomatie en Révolution. Structures, agents, pratiques et renseignements diplomatiques. L'exemple des diplomates français en Italie*, thèse inédite sous la direction de Jean-Clément Martin, Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 2011, 3 volumes.

(7) André Monglond, « Lettres inédites de l'abbé de Bernis, ambassadeur à Venise, au comte Des Alleurs, ambassadeur à Constantinople », *Revue d'histoire diplomatique*, LII (1938), p.353-376 ; Louis Dollot, « Bernis et Choiseul (janvier 1757-décembre 1758) », *Revue d'histoire diplomatique* (1940-1941).

(8) Roger Vailland, *Éloge du cardinal de Bernis*, Paris, Grasset, 1956 ; Philippe Sollers, *Contre l'Être suprême*, Paris, Quai Voltaire, 1989 ; Jean-Marie Rouart, *Bernis : le cardinal des plaisirs*, Paris, Gallimard, 1998.

La figure de Bernis a en réalité encore bien des choses à nous dire, y compris du point de vue de la place des femmes dans la diplomatie d'Ancien Régime, si tant est que l'on substitue à cette aura libertine l'étude scrupuleuse des échanges épistolaires entre le cardinal et ses contemporains. Dans les pages qui vont suivre, je chercherai moins à établir ce que ces archives nous apprennent sur Bernis lui-même qu'à comprendre ce qu'elles nous révèlent du fonctionnement particulier de cette société des diplomates, dans laquelle les valeurs de confiance et d'amitié s'imposent comme des ressources politiques fondamentales qui se négocient au prisme d'échanges épistolaires transversaux. Parmi les autres objets d'étude qui replacent le personnage de Bernis au cœur de nos préoccupations contemporaines figure son usage de la culture comme *soft power* au service des relations internationales. Cette dimension fondamentale ne sera pas abordée dans cette contribution (9), laquelle s'attachera en revanche à évaluer la singularité des correspondances diplomatiques transversales tirées des archives privées du cardinal, ainsi que les usages de la longue correspondance particulière de l'ambassadeur avec le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères de Louis XVI.

Réparties à ce jour entre deux fonds distincts possédés par les descendants de la famille du cardinal, les archives récemment exhumées donnent à voir des correspondances particulières mettant en relation Bernis avec ses collègues diplomates mais également avec les ministres des Affaires étrangères qu'il a eu pour mission de servir (10). Dans la mesure où ces séries épistolaires ne correspondent à aucune de celles qui figurent dans les archives diplomatiques de Nantes ou de La Courneuve, leurs usages et leur statut public ou privé méritent d'être attentivement questionnés. En un siècle où l'individualisme affectif imprègne sa marque sur les échanges épistolaires, il pourrait être tentant de voir dans ces lettres le fruit d'échanges intimes éloignés de toute perspective professionnelle. L'analyse des correspondances aussi bien actives que passives présentes dans les fonds Bernis montre qu'il n'en est rien. Ces lettres, échangées à un rythme parfois aussi soutenu que celui des dépêches officielles de l'ambassadeur, doivent être envisagées comme une manière complémentaire de pratiquer la diplomatie. À ce titre, elles s'inscrivent dans le sillage d'un usage politique de la correspondance riche en Italie comme en France d'une longue tradition, qui puise dans les *artes dictaminis* du Moyen Âge, s'enrichit des écrits humanistes et débouche sur

(9) Voir à ce sujet Claire Béchu, Marie Demeilliez, Gilles Montègre, Patrick Michel, Philippe Bordes, Michela Berti, « Naissance de la diplomatie culturelle », dans *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, *op. cit.*, p.319-444.

(10) Pour un inventaire sommaire de ces archives personnelles conservées dans les châteaux de Crolles et de Salgas, voir *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, *op. cit.*, p.817-821.

la rationalisation épistolaire imposée au sein des bureaux des Affaires étrangères (11). Les instructions adressées aux ambassadeurs français du XVIII^e siècle conseillent d'ailleurs très explicitement aux représentants du roi à l'étranger de correspondre avec leurs pairs dans un souci d'efficacité professionnelle. Reste alors à établir ce que ce type d'échanges était susceptible d'apporter de plus ou de différent par rapport à la correspondance politique officielle.

Par ces échanges épistolaires transversaux, les diplomates pouvaient en premier lieu prétendre capter de place à place des informations qui ne transitaient pas par le canal vertical associant la cour de Versailles aux diverses ambassades et légations. À ce titre, il est révélateur de constater que les séries épistolaires les plus suivies dans les archives Bernis mettent en lien des diplomates géographiquement proches au sein de l'écheveau politique que forment au XVIII^e siècle les anciens États de la péninsule italienne. Lorsqu'il est ambassadeur auprès de la République de Venise entre 1752 et 1755, Bernis correspond par exemple avec le comte de Stainville qui représente au même moment la France à Rome auprès du pape Benoît XIV. Dans une de ses lettres, le futur duc de Choiseul écrit à son homologue qu'« une des principales douceurs de notre métier est de correspondre avec les gens à qui nous désirons de plaire, ce désir établit la confiance, et rend le travail agréable » (12). Appelé à son tour à représenter la France auprès de l'État ecclésiastique, le cardinal de Bernis correspond avec ses collègues diplomates dépêchés dans le proche royaume des Deux-Siciles, avec une régularité d'autant plus grande que ces échanges ambitionnent de renforcer, comme le rappelle François Brizay, l'union dynastique vacillante entre les cours de Versailles et de Naples (13). D'autres séries reflètent néanmoins des échanges épistolaires à plus large spectre. Il en est ainsi de celles mettant en relation Bernis installé en Italie avec ses homologues présents à Vienne et à Constantinople, respectivement étudiées dans l'ouvrage par Christine Lebeau et Géraud Poumarède (14).

(11) Voir Lucien Bély, Isabelle Richefort (dir.), *L'invention de la diplomatie. Moyen Âge-Temps modernes*, Paris, Presses universitaires de France, 1998 ; Jean Boutier, Sandro Landi, Olivier Rouchon (dir.), *La Politique par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009 ; Stefano Andretta, Stéphane Péquignot et Jean-Claude Waquet (dir.), *De l'ambassadeur : les écrits relatifs à l'ambassadeur et à l'art de négocier du Moyen âge au début du XIX^e siècle*, op. cit.

(12) Archives privées Bernis de Crolles (dorénavant APBC), *Ambassade de Bernis à Venise*, Choiseul à Bernis, Rome, 25 janvier 1755.

(13) François Brizay et Gilles Montègre, « Fragments napolitains. Le royaume des Deux-Siciles dans la correspondance du cardinal de Bernis », *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, op. cit., p.115-137.

(14) Christine Lebeau, « Entre Rome et Vienne. L'espace-temps du cardinal de Bernis d'après ses correspondances avec les représentants français en Allemagne », Géraud Poumarède, « Bernis et l'Orient, à la lumière de sa correspondance avec le comte de Saint-Priest », *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, op. cit., p.139-158 et p.271-300.

Le fait que ces échanges soient moins fournis et plus discontinus que les précédents n'est pas surprenant, dans la mesure où l'éloignement physique des diplomates tend à démonétiser la valeur informative de leurs lettres. Ces échanges transversaux demeurent néanmoins pour Bernis une ressource précieuse pour aborder sous le regard de ses pairs l'actualité brûlante de la guerre de succession de Bavière, ou l'épineuse question d'Orient qui mobilise alors toutes les chancelleries européennes. Liés entre eux par des échanges épistolaires réguliers, les diplomates de la fin de l'Ancien Régime comme Bernis ne sont pas pour autant des sujets politiques omniscients. Ces correspondances transversales agissent précisément comme autant de tentatives, tantôt efficaces tantôt désespérées, par lesquelles ces acteurs de la diplomatie cherchent à maintenir un niveau d'information performant, y compris depuis des postes laissés aux marges de l'activité politique internationale. Première sur le plan protocolaire, l'ambassade de France à Rome n'est à ce titre que secondaire sur le plan de l'action politique, au regard de celles de Vienne ou de Madrid.

En second lieu, il apparaît que ces échanges transversaux jouent un rôle d'aiguillon dans la construction des carrières et l'apprentissage du métier de diplomate. Les ambassadeurs s'y expriment en effet fort librement sur leurs ambitions politiques soumises à l'évolution des coteries courtoises et aux aléas des postes à pouvoir. Lorsque Bernis s'apprête à quitter son ambassade à Venise en 1755, Stainville resté à Rome prend la plume pour lui écrire : « Je sens la différence qu'il y a d'être votre second ou de rester tout seul : mon amour-propre ne m'aveugle pas au point de ne pas sentir combien votre supériorité m'est nécessaire » (15). À travers le lien social et épistolaire qui se tisse en Italie entre ces deux jeunes diplomates, appelés à prendre l'un après l'autre la tête des Affaires étrangères, se joue donc une part du devenir du royaume de France bientôt emporté dans la guerre de Sept ans. Les ambitions du baron de Breteuil percent à leur tour en 1774 dans les lettres qu'il écrit à Bernis depuis le royaume de Naples : « Je ne sais si on me destine une ambassade plus active. Il paraît que Vienne et Londres seront vacantes [...] Au reste, ma confiance dans l'estime et l'intérêt que me témoigne M. le duc d'Aiguillon ne me permet point d'inquiétude » (16). Ces appétits ne sont que plus aiguisés lorsque surviennent, peu après, l'avènement de Louis XVI et la disgrâce consécutive du duc d'Aiguillon, que Breteuil ambitionne alors de remplacer comme secrétaire d'État des Affaires étrangères. C'est cependant le comte de Vergennes qui lui est préféré, tandis que Breteuil est

(15) APBC, *Ambassade de Bernis à Venise*, Choiseul à Bernis, Rome, 15 février 1755.

(16) APBC, *Correspondance Breteuil*, Breteuil à Bernis, Naples, 30 avril 1774.

envoyé à Vienne d'où il continue à écrire régulièrement au cardinal de Bernis. À une époque où les diplomates manquent encore cruellement de formation théorique, ces liens épistolaires tendent aussi à jouer un rôle d'apprentissage, par la pratique et par l'exemple, de l'art de négocier. Cela ressort particulièrement bien lorsqu'ils unissent des diplomates de générations différentes, comme dans les lettres adressées à Bernis par le jeune comte de Montmorin, envoyé comme ambassadeur à la cour de Madrid en 1777. Ces courriers, étudiés par Guillaume Hanotin, sont tendus par la volonté de s'approprier l'expérience d'un diplomate chevronné afin d'amoindrir une distance qui est à la fois géographique, sociale et professionnelle (17) : « Je vous le demande avec insistance et je vous supplie de trouver bon qu'il s'établisse entre Votre Éminence et moi une correspondance, dont certainement tout l'avantage sera pour moi », écrit Montmorin à Bernis à son arrivée à Madrid. L'objet de ces échanges tient bien à la transmission d'une culture diplomatique, et d'une connaissance des affaires espagnoles auxquelles Bernis a été familiarisé à de multiples titres : « Je voudrais bien, Monseigneur, que la distance qui nous sépare fût moins considérable, vous seriez alors un peu plus souvent importuné, non seulement de mes lettres mais des conseils que je vous prierai de me donner » (18).

Utilisées à des fins professionnelles, les correspondances particulières que nous donnent à voir les archives privées Bernis ne revêtent pas moins une dimension intime et familière, dont il faut mesurer la portée et les raisons d'être. Le « pacte épistolaire » (19) qui se tisse dans les archives personnelles des diplomates n'est en effet pas de même nature que celui à l'œuvre dans les dépêches issues des archives publiques du ministère. Cela tient d'abord et avant tout au caractère autographe des lettres, écrites de la main même des diplomates sans la médiation habituelle des commis du ministère ou du personnel des ambassades. Ces échanges sans intermédiaires rendent possible une véritable libération de la parole diplomatique, dont l'expression diffère sensiblement du ton plus pondéré de la correspondance officielle. Cette indépendance de ton se fait parfois liberté d'opinion et de critique à l'égard des cours et des souverains auprès desquels les diplomates sont envoyés en mission. Au sujet de la curie romaine, le cardinal de Bernis n'hésite pas à écrire dans sa correspondance particulière avec le comte

(17) Guillaume Hanotin, « Des diplomates à l'école de Bernis. Correspondances transversales entre Rome et Madrid au temps du pacte de famille », *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, op. cit., p.99-113.

(18) APBC, *Correspondance Montmorin*, Montmorin à Bernis, Madrid, 10 décembre 1777 et 23 mars 1778.

(19) Voir Cécile Dauphin, Pierrette Lebrun-Pézerat, Daniel Poublan (dir.), *Ces bonnes lettres : une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995.

de Vergennes : « Beaucoup de pharisaïsme et peu de religion éclairée : voilà en deux mots le portrait de ce pays-ci » (20). Dans ses lettres au cardinal, l'ambassadeur Flavigny n'est pas plus tendre à l'égard de Ferdinand et Marie-Amélie de Bourbon qui gouvernent le duché de Parme : « Leurs altesses royales sont ensemble comme les médecins de Molière qui se passaient la rhubarbe et le séné. Madame Infante ne dit mot des superstitions et des petites pratiques, et en reconnaissance, l'infant lui passe les déprédations, les abus d'autorité et toutes les singularités extérieures, dont elle donne continuellement le spectacle à ses États » (21). Cette liberté procède aussi de la circulation de pamphlets, fictions littéraires ou pièces satiriques que les diplomates adjoignent volontiers à leurs lettres particulières. Dans celle du 10 janvier 1775, Flavigny fait ainsi parvenir à Bernis le texte d'une chanson satirique au sujet du nouveau garde des sceaux Miromesnil. Plus tard suivront des pièces de vers et fictions de Voltaire (22).

Le caractère intime et familier de ces correspondances particulières est aussi le gage par lequel se négocie une ressource politique fondamentale : celle de la confiance que se donnent réciproquement des serviteurs de l'État éloignés. Cette confiance, habituellement acquise par des entretiens *in presentia* au sein d'une diplomatie d'Ancien Régime privilégiant le face-à-face (23), repose ici sur une amitié de nature épistolaire que ministres et diplomates revendiquent explicitement au fil de leurs échanges. Au sein de la société des diplomates de la fin de l'Ancien Régime, Bernis a utilisé avec une particulière habileté ce pouvoir de l'amitié, tant auprès des acteurs politiques qu'il côtoyait physiquement qu'auprès de ceux avec qui il était en correspondance. La relation de proximité qu'il noue à Rome avec l'ambassadeur espagnol Moñino devient ainsi une arme politique de première importance lorsque ce dernier accède en 1777 à la fonction de principal ministre du roi d'Espagne sous le nom de comte de Floridablanca. Dans la correspondance particulière qu'il entretient avec le comte de Vergennes, Bernis n'hésite pas à écrire au sujet du ministre espagnol : « On ne le gagne qu'à la longue et on ne le conserve qu'avec la docilité du disciple et la tendresse toujours marqué d'un ami passionné et presque d'un amant » (24). Les archives pri-

(20) APBC, *Correspondance Vergennes*, Bernis à Vergennes, Rome, 16 août 1780.

(21) APBC, *Correspondance Flavigny*, Flavigny à Bernis, Parme, 17 octobre 1775.

(22) *Ibid.*, Flavigny à Bernis, Parme, 10 janvier et 21 mars et 14 novembre 1775, 14 janvier et 19 mars 1776. Voir de manière plus générale Géraud Poumarède, « Parme, Rome et la France. Correspondance diplomatique et intimité épistolaire entre Bernis et le comte de Flavigny », *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, op. cit., p.249-270.

(23) Voir Stefano Andretta, Stéphane Péquignot, Marie-Karine Schaub, Jean-Claude Waquet et Christian Windler (éd.), *Paroles de négociateurs. L'entretien dans la pratique diplomatique de la fin du Moyen Âge à la fin du XIX^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2010 ; Rudolf Schlögl, *Anwesende und Abwesende. Grundriss für eine Gesellschaftsgeschichte der Frühen Neuzeit*, Constance, Konstanz University Press, 2014.

(24) APBC, *Correspondance Vergennes*, Bernis à Vergennes, Rome, 8 décembre 1784.

vées Bernis restituent de la sorte le langage affectif et presque passionnel utilisé au XVIII^e siècle pour parler des relations internationales et de la chose publique.

Cette usage politique performatif de l'amitié épistolaire n'est-il réservé qu'à la société des diplomates et des ministres, issus peu ou prou des mêmes rangs sociaux, ou peut-il s'étendre aux liens qu'ils tissent avec la société des princes régnant sur l'Europe ? C'est la question à laquelle Lucien Bély s'est attaché à répondre en étudiant la correspondance entre Bernis et Philippe de Parme, gendre de Louis XV auquel furent promis les territoires de la future Belgique dans le contexte de l'alliance franco-autrichienne de 1756 (25). Dans cette correspondance particulière qui s'échelonne entre 1756 et 1765 perçue, quoique plus timidement, le langage et les signes tangibles de la confiance et de l'amitié, particulièrement lors des événements douloureux comme le décès en 1759 de l'épouse de Philippe, Louise-Elisabeth de France : « C'est dans les malheurs que l'on reconnaît les vrais amis. Quelle douceur pour moi dans le mien d'en retrouver un tel que vous », écrit à Bernis le duc de Parme, laissant entrevoir la possibilité d'une amitié asymétrique entre un prince et un diplomate (26).

À l'autre bout du spectre social, Bernis entretient aussi des amitiés fécondes avec ses secrétaires d'ambassade, au premier rang desquels l'abbé Nicolas-Marie Deshaises qui le sert sans discontinuité depuis sa première ambassade à Venise jusqu'à sa mission romaine. La confiance négociée entre un diplomate et son secrétaire ressort particulièrement bien de l'étude qu'Albane Pialoux a réalisée des billets quotidiens que Deshaises reçoit de Bernis au temps où ce dernier est enfermé au Vatican pour participer à l'un des plus longs conclaves de l'histoire du Saint-Siège : celui qui aboutit à l'élection de Pie VI en février 1775 (27). Par ces billets le cardinal cherche à informer sa cour des moindres vicissitudes du conclave tout en continuant à diriger les affaires du roi à Rome, mais il ne dissimule rien non plus des inquiétudes liées à son propre devenir politique, et des émotions engendrées par plusieurs mois de confinement au sein du palais apostolique.

Les études croisées d'histoire diplomatique et d'histoire culturelle ont commencé à mettre en évidence le rôle joué par de nombreux acteurs non étatiques dans l'exercice de la diplomatie d'Ancien Régime (28). Les réseaux structurés

(25) Lucien Bély, « Bernis, Philippe de Parme et le renversement des alliances », *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, op. cit., p.71-83.

(26) APBC, *Correspondance Philippe de Parme*, Philippe de Bourbon à Bernis, Parme, 25 janvier 1760.

(27) Albane Pialoux, « Bernis en conclave, négociateur de l'élection de Pie VI », *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, op. cit., p.469-490.

(28) Voir Hans Cools, Marika Klebusek et Badeloch Noldus, *Your humble servant : agents in early modern Europe*, Hilversum, Uitgeverij Verloren, 2006 ; Gilles Montègre, *La Rome des Français au temps des Lumières. Capitale de l'antique et carrefour de l'Europe*, Rome, École française de Rome, 2011 ; Christian Del Vento, Pierre Musitelli, Silvia Tatti et Duccio Tongiorgi (dir.), *La diplomatie des lettres au dix-huitième siècle : France et Italie, Chroniques italiennes* web 37 (1-2/2019).

autour du cardinal de Bernis révèlent des usages très concrets de ces figures tierces appelés à jouer un rôle central dans l'art d'informer, de représenter et de négocier. C'est par exemple au moyen de Friedrich Melchior Grimm, agent officieux bien connu des milieux littéraires et philosophiques, que Bernis entend favoriser un rapprochement de la France avec l'Empire russe de Catherine II. À la faveur d'un voyage en Italie accompli en 1775, Grimm devient pour Bernis, alors considéré comme le « roi de Rome », l'intermédiaire par lequel il entend nouer un dialogue avec celle qu'il appelle la « papesse des Grecs » (29).

Le rôle dévolu aux femmes dans la diplomatie d'Ancien Régime mérite dans ce cadre d'être attentivement reconsidéré. Épouse du marquis de Dürfort, qui fut ambassadeur au service de Louis XV dans diverses cours d'Europe, la duchesse de Civrac a adressé à Bernis des lettres dans lesquelles le cardinal est désigné sous l'étrange appellation de « mon frère époux ». Comme le montre Catriona Seth, cette intimité épistolaire et affective s'explique par la mission toute politique confiée par Bernis à la duchesse de Civrac : prendre sous son aile à Versailles la petite-nièce du cardinal, Sophie du Puy-Montbrun, et garantir ainsi le succès du clan Bernis auprès de la nouvelle cour de Versailles née de l'avènement de Louis XVI (30). L'usage politique de ces amitiés mixtes entre femmes et diplomates ressort aussi très nettement des lettres et billets échangées par la princesse Giuliana de Santacroce avec Bernis et d'autres représentants des cours étrangères dans la ville du pape (31). L'intimité entre la vieille famille romaine des Falconieri, dont la princesse était issue, et la famille romagnole des Braschi, dont faisait partie le pape Pie VI, constitua une ressource politique de première importance pour Bernis dans la deuxième partie de son ambassade. On peut en dire tout autant du salon très cosmopolite de la princesse de Santacroce, qui servait alors d'antichambre aux réceptions plus officielles organisées par Bernis dans son palais d'ambassade.

Les valeurs de confiance, de franchise et d'amitié apparaissent en somme comme le dénominateur commun des correspondances particulières qui lient le cardinal de Bernis avec ses pairs mais également avec ses supérieurs, ses maîtres, ses subordonnés ou ses amies de cœur. Les correspondances qui forgent et animent la société des diplomates à la fin de l'Ancien Régime apparaissent de la sorte tout à la fois professionnelle et choisies, intimes et politiques.

(29) Voir Alexandre Stroeve, « Bernis, Grimm et la Russie. Diplomatie transversales entre Paris, Rome et Saint-Petersbourg », *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, op. cit., p.159-190.

(30) Catriona Seth, « Je ne suis pas lasse de vous désirer. Les lettres de la duchesse de Civrac au cardinal de Bernis », *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, op. cit., p.557-575.

(31) Carole Blumenfeld, « Tant que votre amitié pour moi durera, je ne songerai pas à quitter Rome. Le cardinal de Bernis et la princesse de Santacroce », *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, op. cit., p.577-594.

Afin de mieux saisir la dimension performative des correspondances particulières qui animent cette société des diplomates, il est utile de focaliser l'attention sur la plus riche des séries épistolaires conservées dans les archives personnelles du cardinal de Bernis. Les quelque 1 200 lettres que ce dernier échange entre 1774 et 1787 avec le comte de Vergennes, secrétaire d'État des affaires étrangères de Louis XVI, forment sans doute la plus longue et la plus dense des conversations particulières entre un ministre et un ambassadeur de toute l'histoire diplomatique française. À raison d'une lettre par semaine, Bernis et Vergennes ont en effet entretenu un dialogue personnel à bâtons rompus traitant aussi bien des affaires intérieures de la France au crépuscule de la monarchie que de la marche du monde au temps de la guerre d'Indépendance américaine. Seul Frédéric Masson avait auparavant eu accès à cette foisonnante documentation, qui a échappé aux historiens successifs de Vergennes dans la mesure où les lettres originales du ministre ont été reversées dans le même fonds familial que celles du cardinal (32).

La longévité de cet échange épistolaire permet de mieux interroger la singularité et les usages de ces correspondances particulières entre ministres et que l'on retrouve pour certaines époques dans les archives publiques mais qui demeurent distinctes des dépêches officielles des diplomates. Les rythmes de l'échange sont en effet sensiblement les mêmes entre la correspondance officielle et celle que les protagonistes qualifient tantôt d'*amicale*, tantôt de *secrète et réservée*. Bernis transmet sa lettre particulière au ministre chaque mercredi, soit le même jour que sa dépêche officielle. Vergennes écrit pour sa part sa lettre particulière au cardinal du lundi, tandis que sa dépêche ministérielle est datée du lendemain. Ce calendrier s'intercale donc avantageusement entre les deux séances du Conseil d'en haut, qui débattent chaque dimanche et lundi soir à Versailles des affaires internationales. Si les contenus des deux types de lettres diffèrent en revanche sensiblement, c'est que leurs destinataires ne sont pas à proprement parler les mêmes. Les dépêches officielles sont en effet lues (et d'ailleurs aussi en large part écrites) par les commis du bureau des Affaires étrangères dans un sens, et par les secrétaires des ambassades dans l'autre. Les lettres particulières relèvent en revanche de la plume personnelle du ministre et de l'ambassadeur, et n'ont pas vocation à être communiquées à des tiers, comme en atteste leur caractère autographe mais également diverses mentions égrainées au fil des échanges : « Je vous dis ce que je pense, mais pour vous seul, s'il vous plaît », précise par exemple Bernis dans une lettre particulière à Vergennes de

(32) Gilles Montègre, « L'oreille de Vergennes. La correspondance secrète et réservée d'un ministre et d'un ambassadeur », *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, op. cit., p.223-248.

1787 (33). Les correspondances particulières tendent ainsi à court-circuiter la diplomatie professionnelle des bureaux, pour privilégier une diplomatie interpersonnelle entre des acteurs qui ont préalablement négocié le niveau de confiance réciproque qu'ils pouvaient s'accorder. Lorsque ce niveau est aussi élevé qu'entre Bernis et Vergennes, la correspondance particulière se fait le vecteur d'échanges circonstanciés et de confidences intimes. Comme le cardinal l'écrit au ministre en 1777, « quand le retardement des courriers me prive de vos lettres particulières, il me manque l'aliment essentiel de notre correspondance amicale » (34).

La connivence épistolaire entre ministre et ambassadeur n'est donc pas une donnée de fait mais une construction négociée en constante évolution. On en veut pour preuve le glissement progressif, dans la correspondance entre Bernis et Vergennes, d'une conversation polarisée autour des affaires romaines vers un échange concernant la marche du monde dans sa globalité et le devenir problématique de la monarchie. Il en résulte que ces correspondances particulières ne se contentent pas de refléter l'intensité d'un lien social et politique : elles ont une efficacité propre qui se mesure tant du point de vue de la carrière des protagonistes que de la transmission des informations et de la marche des négociations. Les lettres particulières échangées entre Bernis et Vergennes contiennent ainsi un certain nombre de clefs permettant d'expliquer en miroir la longévité du premier comme représentant de la France à Rome et du second comme ministre des Affaires étrangères de Louis XVI.

À de multiples occasions, Vergennes veille dans ses lettres réservées à prévenir Bernis de toutes les menaces qui pourrait entraver son maintien comme chargé des affaires du roi auprès du pape, et par conséquent mettre en péril son statut de « doyen » des diplomates du royaume. La correspondance particulière fonctionne également comme un instrument de régulation très efficace d'une économie de la faveur que les dépêches officielles ne suffisent plus à ordonner, tant sont nombreuses les sollicitations et recommandations transmises au secrétaire d'État des Affaires étrangères et à l'ambassadeur de France à Rome. Aussi Vergennes enjoint-il à Bernis dans ses lettres privées de bien distinguer les recommandations « que je lui fais d'ordre du roi, de celles qui sont arrachées par l'importunité ». À rebours, il assure que « la recommandation de Votre Éminence fera toujours une grande impulsion pour mon zèle » (35).

(33) APBC, *Correspondance Vergennes*, Bernis à Vergennes, Rome, 9 janvier 1787.

(34) *Ibid.*, Bernis à Vergennes, Rome, 5 novembre 1777.

(35) *Ibid.*, Vergennes à Bernis, Versailles, 22 janvier 1775, et Compiègne, 29 août 1774.

La confiance que le ministre témoigne à l'égard du cardinal tient sans doute à la longue expérience diplomatique de ce dernier : « Vous avez des ressources qui me manquent, une vaste connaissance des hommes et des affaires et le talent merveilleux de les manier » (36). Mais cette confiance procède surtout de la posture stratégique que Bernis est parvenu à occuper à Rome entre les cours de Versailles et de Madrid. Grâce à l'amitié qu'il a nouée en Italie avec les diplomates espagnols Floridablanca et Azara, Bernis s'est imposé comme un véritable garant du pacte de famille unissant les Bourbons de France et d'Espagne. Or, Vergennes a plus que jamais besoin de l'alliance franco-espagnole face à l'Angleterre, dans le contexte de la guerre d'indépendance américaine et de l'équilibre d'un système monde qu'il estime mis à mal depuis le traité de Paris de 1763 : « L'union intime des deux couronnes est le plus puissant boulevard qu'elles puissent opposer à l'ambition et la prépotence de l'Angleterre. Divisons-nous et bientôt cette orgueilleuse nation nous battra les uns après les autres » (37). La correspondance particulière offre ainsi à Bernis la possibilité de tenir informé Vergennes des intentions de Madrid, sur la base des dépêches qui lui sont communiquées à Rome par ses homologues espagnols. Bernis entretient par ailleurs lui-même une correspondance réservée avec son ancien ami Floridablanca, devenu le principal ministre de Charles III d'Espagne. Et il n'hésite pas à reverser des extraits entiers de ces échanges dans sa correspondance particulière avec Vergennes, qui devient alors le lieu d'une véritable mise en abîme épistolaire. Pour la cour de Versailles, observer l'Espagne et négocier avec elle passe donc bien, au cours des décennies 1770 et 1780, par une intercession romaine, à laquelle la correspondance particulière entre Bernis et Vergennes sert de vecteur.

Il demeure que ces échanges n'auraient pu assumer une si grande efficacité sans une alliance intime entre leurs protagonistes. Bien des éléments opposent a priori les deux figures de diplomates qu'incarnent Vergennes et Bernis : outre les durées immensément contrastées de leur passage au ministère des affaires étrangères, le premier est issu d'une famille de la petite noblesse bourguignonne récemment enrichie par les charges parlementaires, quand le second descend d'une vieille famille de la noblesse languedocienne qui s'est appauvrie au fil des siècles (38). Le style de vie bourgeois et retiré de Vergennes tranche également avec le faste et les sociabilités cosmopolites dont Bernis s'est entouré lors de ses

(36) *Ibid.*, Vergennes à Bernis, Versailles, 31 juillet 1775.

(37) *Ibid.*, Vergennes à Bernis, Versailles, 30 décembre 1776.

(38) Sur Vergennes, on renverra aux études d'Orville T. Murphy, Jean-François Labourdette, Munro Price, et plus récemment Bernard de Montferrand, *Vergennes. La gloire de Louis XVI*, Paris, Talandier, 2017.

ambassades. Les destinées politiques de l'un et de l'autre ont cependant en commun d'avoir été marquées par les foudres de Choiseul, qui en 1758 participa étroitement à la disgrâce de Bernis, et en 1768 mit brutalement fin à l'ambassade de Vergennes auprès de la Porte ottomane. À l'avènement de Louis XVI, Vergennes et Bernis ont donc tout à redouter d'un potentiel regain de faveur de Choiseul et du parti choiseuliste encore très puissant à la cour. Leur défiance partagée à l'encontre de celui qui fut plus de dix années durant le premier ministre sans le titre de Louis XV ne vise pas seulement un homme, mais participe d'une vision commune du bien de l'État si souvent contrarié par l'obsession personnelle du pouvoir (39). Dans une lettre issue de sa correspondance particulière avec Vergennes, Bernis livre à l'occasion de la mort de Choiseul en 1785 une analyse qui ne souffre guère d'ambiguïté : « À force de vouloir être ministre, quand on a des talents, et un peu d'intrigue, on finit par l'être. Je souhaite bonne fortune à tous ceux qui ont cette démangeaison, mais je voudrais qu'en satisfaisant leurs désirs, l'État y trouvât son compte » (40).

Par-delà leur défiance à l'égard de Choiseul, Bernis et Vergennes partagent une vision commune de la France et du rôle qu'elle est appelée à jouer sur la scène internationale. Leur correspondance particulière est précisément le prisme à travers lequel s'éprouve cette approche partagée, à l'heure où le monde devient multipolaire et où la monarchie française tremble sur ses bases. Le ministre et l'ambassadeur ont d'abord acquis la certitude que le destin du monde ne se joue plus seulement ni même principalement sur les terrains européens : « Le point essentiel est d'apprendre de vous Monsieur *que les grands simulacres doivent se faire en Europe et les grands coups se porter ailleurs*. Les richesses et les grands moyens de l'Angleterre sont en Amérique. C'est donc la source de son commerce et son commerce lui-même qu'il faut attaquer, et se contenter de menacer le reste de sa puissance » (41). Le soutien apporté aux jeunes États-Unis d'Amérique n'a cependant pas pour objectif ultime de permettre à la France de restaurer une forme d'hégémonie, mais de la placer en position d'arbitre des puissances. « L'intérêt de l'Europe, écrit encore Bernis à Vergennes, est que le commerce universel soit partagé et qu'aucune puissance ne s'en empare exclusivement » (42). On ne saurait trop insister sur la modernité de cette approche

(39) Voir Monique Cottret, *Choiseul. L'obsession du pouvoir*, Paris, Tallandier, 2018.

(40) APBC, *Correspondance Vergennes*, Bernis à Vergennes, Albano, 24 mai 1785.

(41) *Ibid.*, Bernis à Vergennes, Rome, 20 octobre 1779.

(42) *Ibid.*, Bernis à Vergennes, Rome, 14 avril 1779.

et sur le sens qu'elle prend dans le monde d'aujourd'hui. Et cela d'autant plus que Bernis a cherché à faire correspondre à la balance des pouvoirs prise par Vergennes un équilibre des cultures revendiquant un juste milieu entre exaltation de soi et reconnaissance de l'autre (43).

Cet équilibre que le traité de Versailles de 1783 semblait avoir concrétisé à l'avantage de la France ne pouvait cependant se pérenniser qu'à la condition d'un régime politique stable. Concernant la crise de la monarchie, Bernis et Vergennes partagent non seulement des analyses mais aussi une forme de responsabilité commune. Dans un élan d'optimisme qui ne lui est guère familier, le cardinal écrit en 1785 au détour d'une de ses lettres particulières au ministre : « Avec un bon état militaire, de l'ordre dans les dépenses, de l'attention à notre crédit, nous n'aurons rien à craindre pour nous-mêmes, et nous tiendrons dans nos mains naturellement et presque nécessairement la balance de l'Europe. Je voudrais un peu moins d'intrigues à la cour ; mais le mal est presque inévitable et incurable » (44). La vérité est que ni Bernis ni Vergennes ne sont parvenus à faire taire des intrigues qui ont lourdement pesé dans les rapports entre le gouvernement et les Parlements du royaume. À la fin de son passage au ministère en 1758, Bernis a cherché à promouvoir une forme de coordination gouvernementale que Vergennes a voulu à son tour impulser après avoir été placé à la tête du Conseil royal des finances en 1783. Jamais telle coordination n'est cependant advenue. Peut-être cela tient-il au fait que Bernis et Vergennes furent moins des hommes de cour que des diplomates d'expérience et de conviction. Le cardinal n'écrivit-il pas dans ses Mémoires : « J'ai toujours eu beaucoup plus de peine à négocier avec ma cour qu'avec les cours étrangères » ? Quant à Vergennes, sa longue expérience diplomatique fit écrire au publiciste Linguet au moment où il entra au ministère : « Plutôt qu'un ministre des Affaires étrangères, c'est un étranger qui devient ministre » (45).

Dans une lettre datée du 13 février 1787, jour de la mort de Vergennes, le cardinal écrivait depuis Rome au plus fidèle des ministres de Louis XVI : « Je suis bien vieux, mais je voudrais l'être davantage. L'avenir me fait peur ». La convergence de vues du ministre et de l'ambassadeur, qui transparaît nettement à la lecture de leur correspondance particulière, permet sans trop de difficulté d'imaginer comment Vergennes, s'il avait survécu, aurait traversé et appréhendé la

(43) Gilles Montègre, « Les ambassades de Bernis en Italie ou la naissance de la diplomatie culturelle », dans Christian Del Vento, Pierre Musitelli, Silvia Tatti et Duccio Tongiorgi (dir.), *La diplomatie des lettres au dix-huitième siècle...*, op. cit., p.118-134.

(44) APBC, *Correspondance Vergennes*, Bernis à Vergennes, Albano, 27 juillet 1785.

(45) *Mémoires et lettres de François-Joachim de Pierre cardinal de Bernis (1715-1758)*, éd. F. Masson, Paris, Plon, 1878, vol. 1, p.264 ; Orville T. Murphy, *Charles Gravier, comte de Vergennes, French Diplomacy in the Age of Revolution*, Albany, State University of New York, 1982, p.211.

Révolution. Il faut pour cela en revenir aux correspondances transversales entre diplomates, et en particulier à la manière dont Bernis et son homologue à Parme le comte de Flavigny évoquent dans leurs lettres la période comprise entre 1789 et 1793. L'analyse de cette très riche documentation, menée à bien par Virginie Martin et Gilles Bertrand, révèle que Bernis condamna d'un même élan les bouleversements de la Révolution et les menées sécessionnistes induites par les acteurs de la Contre-Révolution (46). Mais surtout, cette analyse atteste combien les correspondances particulières continuèrent à jouer, face aux troubles ressentis de part et d'autre des Alpes, un rôle central dans la structuration d'une société des diplomates sentant sa survie menacée. À l'appui de ces lettres et en dépit du sentiment de sidération qui les traverse, Bernis cherche en effet à convaincre ses pairs de demeurer en poste afin de prêcher la fidélité monarchique. Le maintien de ces échanges épistolaires, leur régularité et les confidences intimes qui les portent se révèlent aussi un enjeu de premier ordre pour convaincre ces diplomates que l'ancien monde qu'ils représentent désormais ne s'est pas complètement dérobé sous leurs pas.

* * *

Au même titre que les princes ou les membres de la République des lettres, diplomates et ministres forment dans la seconde moitié du XVIII^e siècle une société largement affranchie des frontières nationales, fortement consciente de ses liens d'interdépendance comme de ses rivalités et de ses hiérarchies. Cette société s'observe dans toute sa richesse à travers les liens épistolaires particuliers ou transversaux que tissent entre eux les diplomates, à l'exemple de ceux que les archives privées Bernis nous donnent à voir. Longtemps occultées par une historiographie ayant privilégié les liens verticaux entre ministères et ambassades, sur la base des dépêches officielles des ambassadeurs, ces correspondances révèlent les marges de liberté que tendent à s'approprier les acteurs diplomatiques du siècle des Lumières, en dépit des contraintes propres à la société d'Ancien Régime. Tout à la fois professionnelle par leurs usages et intimes par leurs modalités de rédaction, les séries épistolaires rassemblées dans les archives privées du cardinal de Bernis dévoilent en somme une Europe de la diplomatie beaucoup moins centralisée dans ses structures, et beaucoup plus libre dans ses expressions. Il reste à s'interroger sur la singularité ou l'exemplarité de telles archives, afin de se prémunir de l'« effet de source » toujours susceptible de dévaluer le travail de l'historien.

(46) Virginie Martin, « Prédire et prévenir la fin d'un monde. Le cardinal de Bernis face à la Révolution », Gilles Bertrand, « Le diplomate, les voyageurs et les émigrés. L'observatoire de la correspondance Bernis-Flavigny dans l'histoire des mobilités culturelles sous la Révolution », *Le cardinal De Bernis. Le pouvoir de l'amitié*, p.601-648 et p.665-688.

Une première erreur consisterait à survaloriser le caractère exceptionnel de ces correspondances en l'attribuant à la destinée singulière du personnage auquel elles furent destinées. Certes le cardinal de Bernis sut mobiliser autour de lui, par sa culture de la tempérance et son usage particulier de l'amitié en politique, des réseaux épistolaires personnels marqués au sceau d'une grande diversité et longévité. Cependant ces correspondances particulières étaient permises voire encouragées par le département des Affaires étrangères, et témoignent donc surtout d'une capacité précoce de la machine diplomatique à entrecroiser liens verticaux et transversaux. La richesse et la densité du portefeuille d'archives ayant appartenu au cardinal tient aussi au fait qu'il a pu être conservé dans toute son intégrité à Rome durant la période révolutionnaire, avant d'être redistribué entre les diverses branches de la famille Bernis sous le Consulat (47). À ce titre, on ne peut qu'en appeler à une systématisation des enquêtes sur les fonds personnels des ambassadeurs et ministres d'Ancien Régime, afin de mieux saisir les lignes de traverse et les fractures de la société des diplomates.

La seconde erreur tendrait à considérer que de tels écrits caractérisent une diplomatie d'ancien type, fortement marquée par les relations interpersonnelles, et rapidement balayée par l'avènement d'une diplomatie professionnelle et technique dans le courant du XIX^e siècle. Durant la Troisième République, le ministre des Affaires étrangères Théophile Delcassé a entretenu des correspondances personnelles fournies avec plusieurs ambassadeurs, au premier rang desquels Camille Barrère à Rome et les frères Paul et Jules Cambon à Londres et à Washington. Ces diplomates avaient par ailleurs pris pour habitude de correspondre entre eux et de soumettre certains de leurs projets communs au ministère. Par-delà les soubresauts des régimes politiques, les liens personnels et transversaux entre diplomates ont donc eu toute leur part dans les succès remportés par la France sur la scène internationale, dans les dernières décennies de l'Ancien Régime comme au tournant du XX^e siècle.

La plongée dans les archives personnelles du cardinal de Bernis ne nous offre donc pas seulement un éclairage sur un ambassadeur singulier et sur son époque : elle permet de mesurer la diversité des écritures diplomatiques, et de réévaluer la part de l'intime dans les formes de la communication et de l'action politique.

Gilles MONTÈGRE
Université Grenoble Alpes

(47) Sur les vicissitudes de la conservation et de la répartition des archives Bernis, voir « Bernis, de l'aura à la trace », introduction générale au livre *Le cardinal de Bernis. Le pouvoir de l'amitié*.

